



Décembre 2025 | Présentation investisseurs

# VOS INTERLOCUTEURS

**Nouvelle dynamique portée par une équipe soudée ayant acquis de solides expériences dans des environnements internationaux**



**Benoit VILLERS**

**Président du Conseil  
d'administration**

*Depuis décembre 2023*

- Membre de la direction générale chez Barry Callebaut et ADM pendant plus de 21 ans



**Jean-François DOUCET**

**Directeur Général & Finance**

*Depuis mai 2023*

- 30 ans d'expérience en management et finance
- Expertise en opérations et stratégie dans les secteurs de la santé et de la chimie, dans des environnements commerciaux, industriels et internationaux

# UNE GREENTECH PRÊTÉ À COMMERCIALISER

Cotée sur Euronext Growth

## Amoéba

Crée en 2010, Amoéba est une greentech française spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'utilisation brevetée d'amibes.



BERNARD BLUM  
AWARD 2025

## Quelques chiffres

**2**

Axes commerciaux : Plateforme de biocontrôle et cosmétique

**1**

Brevets

**39**

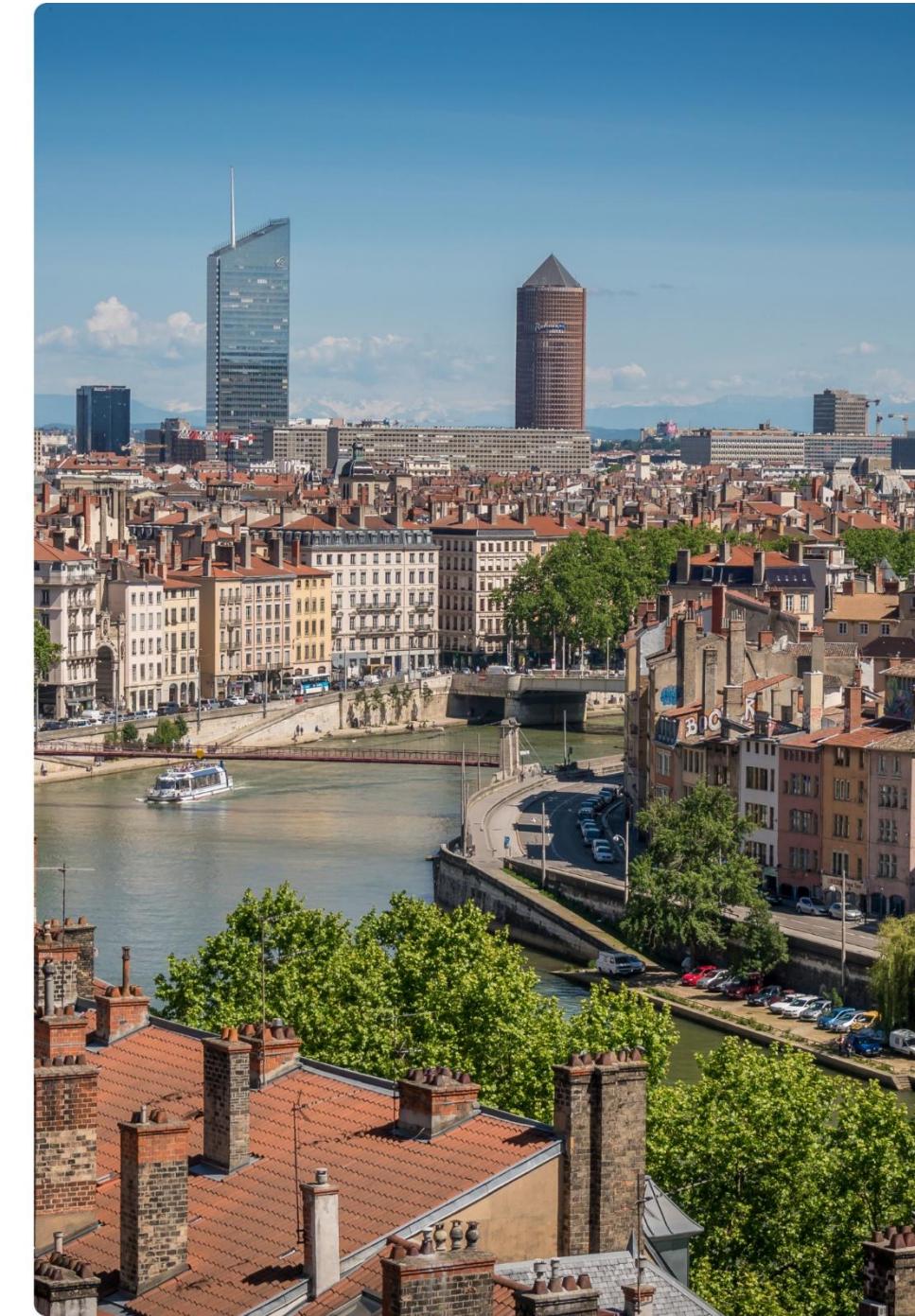
Site de production à Chassieu (Rhône-Alpes)

**27**

Salariés

**70 M€**

Capitalisation boursière



# CHRONOLOGIE RÉCENTE D'AMOÉBA

## Changement de gouvernance fin 2023 et avancées majeures depuis 2024

12/2023

### Début de la transformation d'une entreprise de R&D en une entreprise industrielle et commerciale

Une gouvernance renouvelée fin 2023 avec le soutien renforcé d'un actionnaire majeur

2024

### Cosmétique : une efficacité prouvée par des études in vitro et clinique

2025

### Biocontrôle : en route vers le marché

Approbation finale de la substance active de biocontrôle par la Commission européenne

Autorisation de mise sur le marché obtenue aux États-Unis et en cours dans plusieurs pays européens

Accord de distribution majeur (vignes et cultures maraîchères) avec **Koppert**, leader mondial du biocontrôle

Signature d'un protocole d'accord (MoU) avec **Syngenta** pour les cultures céréalières en Europe (novembre)

### Cosmétique :

Accord avec Metron Technology (groupe **OBV**), un acteur de premier plan sur le marché chinois des cosmétiques, pour l'homologation de l'ingrédient en Chine puis à sa commercialisation locale

### Biocontrôle et cosmétique

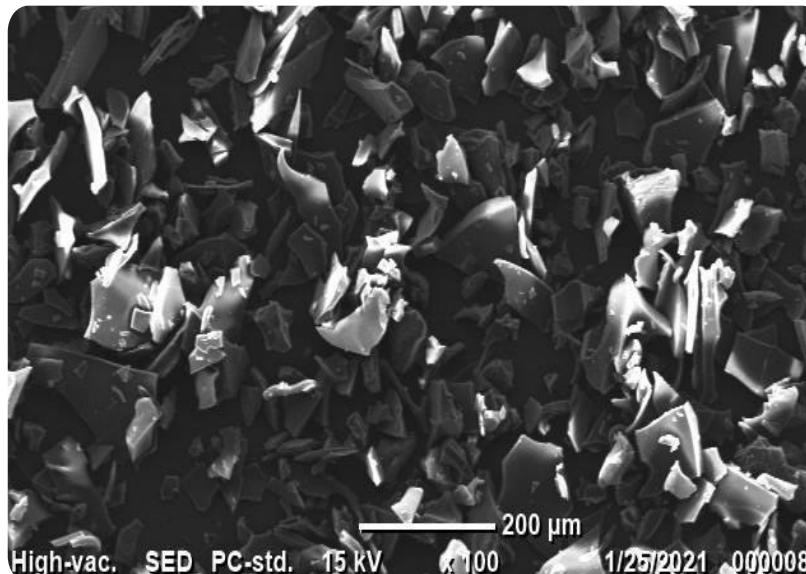
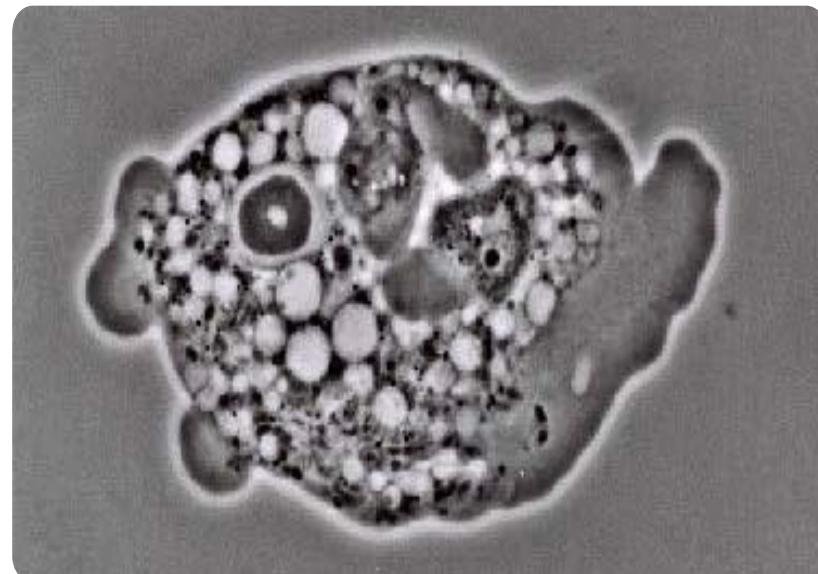
Démarrage prévu des ventes, coûts et investissements maîtrisés

# L'AMIBE, DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS

## Une amibe

Micro-organisme unicellulaire naturel présent dans tous les compartiments de l'environnement, notamment dans les milieux humides y compris le corps humain.

A l'heure actuelle, il y a plus de 17 000 amibes connues, mais elles restent inexploitées, à part celle pour laquelle Amoéba a développé des applications brevetées.



## Notre amibe

### Origine

W. magna C2C Maky **biosourcée** dans l'eau thermale d'Aix-les-Bains, et **conservation sécurisée**

### Innovation

Seule entreprise au monde à savoir cultiver l'amibe

### Utilisation sous forme lysée

(amibe fractionnée)

### Sécurité

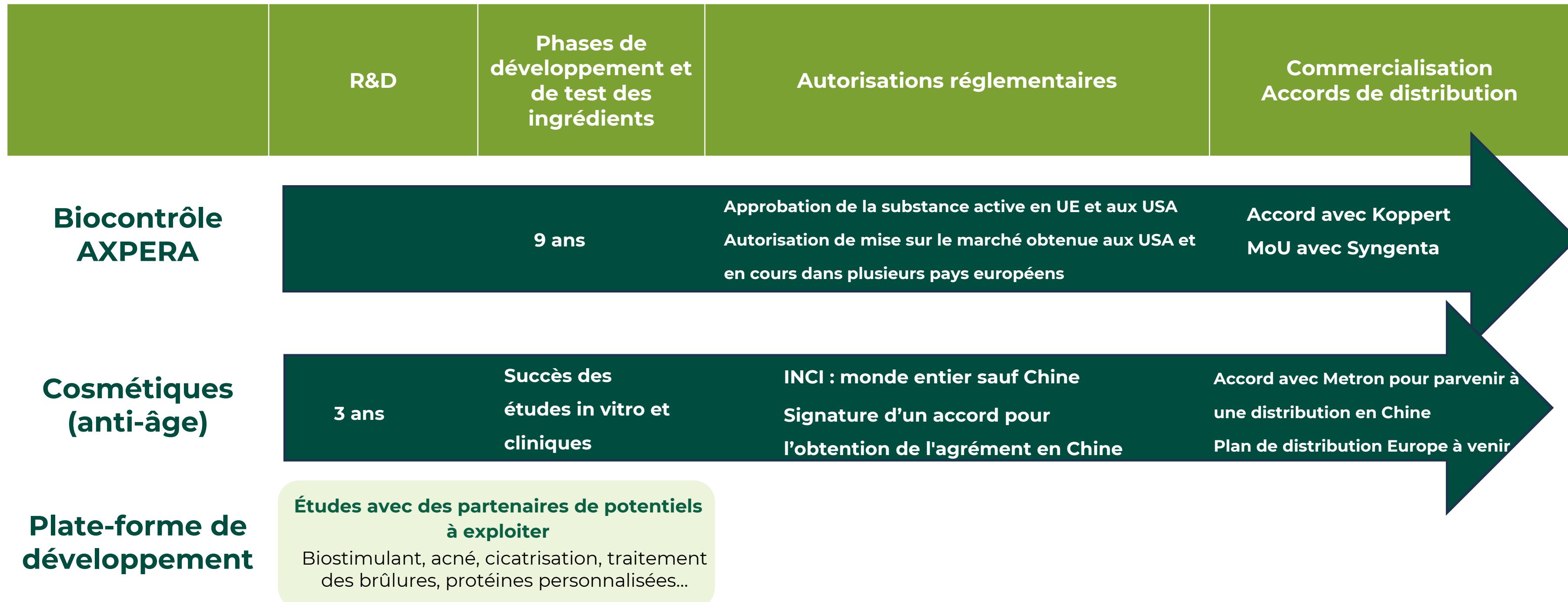
- **Absence de toxicité** pour l'homme
- **Absence d'écotoxicité** démontrée par des tests et études

### Composition

- Contient 74% de protéines
- 50% des molécules sont inconnues du monde scientifique

Amoéba est la seule entreprise disposant d'applications brevetées et d'un savoir-faire unique afin de cultiver l'amibe en volumes suffisants, pour des utilisations industrielles et commerciales, lui donnant une avance d'au moins 10 ans.

# DEUX GAMMES AVEC UN HAUT NIVEAU DE MATURITÉ



# AXPERA

**Une solution pour la transition vers une agriculture durable qui arrive sur le marché**

## Impact positif sur l'agriculture



Un niveau de **performance** hautement compétitif, démontré par plus de 600 essais sur le terrain réalisés dans 19 pays.



**Un produit naturel** répondant aux exigences de l'agriculture durable pour **une large gamme de cultures** :

- Sous serre : tomates, concombres, etc.
- En plein champ : vignes, blé, soja, etc.
- Espaces publics : terrains de golf, jardins...



Marché **européen** estimé à **1,6 Mrd€**, +10% annuel.

Marché américain estimé à **3 Mrd€**, +15% annuel.

## Lancement commercial en 2026



### Réglementation

Approbation finale de la substance active par la Commission européenne en juin 2025).

Autorisation de mise sur le marché obtenue aux États-Unis.

Autorisation de mise sur le marché en France et dans d'autres pays européens attendue pour fin 2025/début 2026.



### Production

Augmentation progressive de la capacité de production (de 0,4 à 1 tonne) à Chassieu pour le lancement commercial et par l'intermédiaire de partenaires CDMO.



### Distribution

Signature d'un accord majeur de distribution avec Koppert.

Signature d'un protocole d'accord (MoU) avec Syngenta.

# LA SOLUTION IDÉALE...

**... pour répondre aux contraintes réglementaires croissantes sur le cuivre**

## Contexte

Le cuivre est très largement utilisé pour lutter contre le mildiou, mais son utilisation pose des problèmes environnementaux.

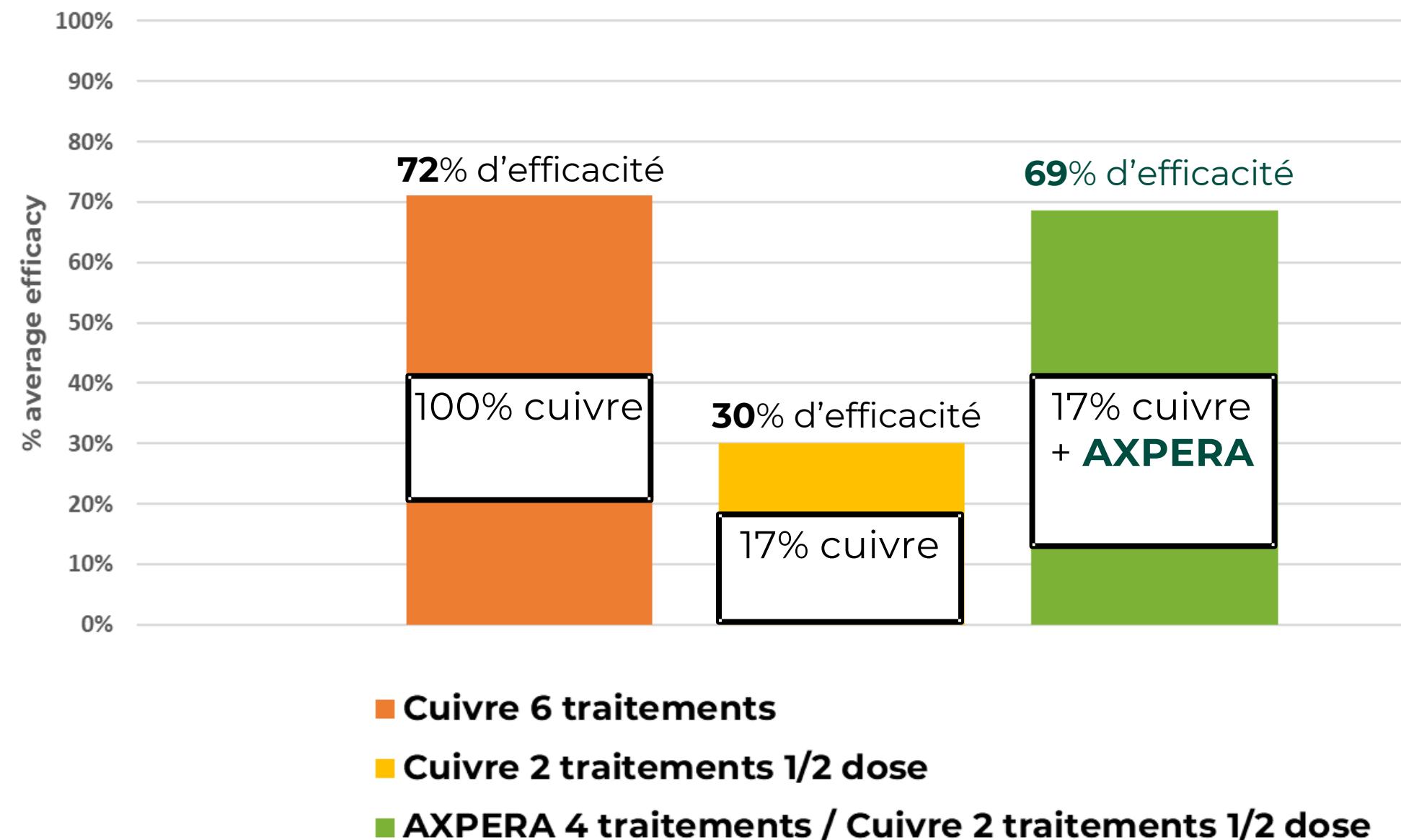
Nombreux retraits de produits et restrictions d'usage annoncés par l'ANSES : une filière vin dans l'impasse en 2027

## Solution : AXPERA

- Exemple de l'essai : associé au cuivre, AXPERA permet de réduire la quantité de cuivre utilisé de 83% tout en maintenant la même efficacité que le cuivre à pleine dose.
- Efficacité améliorée : AXPERA, en association avec un produit chimique, s'avère **aussi efficace, voire plus**, que le produit chimique seul.

Cette capacité à être associé à d'autres produits constitue un atout majeur pour établir des partenariats commerciaux. Les distributeurs, souvent réticents à un simple remplacement du produit chimique, peuvent ainsi être convaincus de l'intérêt d'intégrer Axpera dans leur offre.

## Efficacité sur le mildiou



# UN POTENTIEL DÉJÀ RECONNU

**La solution d'Amoéba est plébiscitée par les viticulteurs et les acteurs du biocontrôle**

## Résultats positifs des essais effectués en 2025 dans les vignes

- 15 viticulteurs ont utilisé **AXPERA en conditions réelles** sur (Bordelais, Beaujolais, Côtes de Provence, Bourgogne...).

François Bréhant, Directeur technique du château Léoville Barton :

*« Je suis totalement satisfait du produit que je veux intégrer dans mon programme de traitement des années à venir. »*

- **Confirmation de l'efficacité d'AXPERA**, qui permet d'attendre une performance équivalente à celle d'un programme standard de cuivre ou d'un programme conventionnel.
- **AXPERA s'impose comme une réponse concrète, opérationnelle et respectueuse de l'environnement** face à un cadre réglementaire fortement durci en France.

## Obtention du « Bernard Blum » Award



- **Obtention de la médaille « Gold » du prix Bernard Blum, la plus haute distinction accordée pour une innovation en biocontrôle.**
- **Elle fait d'AXPERA la solution de biocontrôle la plus prometteuse de l'année** en termes de protection des plantes contre les maladies fongiques.
- **Amoéba et AXPERA se sont distinguées par « leur technologie unique, issue d'une trajectoire scientifique, réglementaire et agronomique exemplaire, qui ouvre des perspectives inédites en matière de protection antifongique durable ».**

# AMOÉBA x KOPPERT

## Signature d'un accord de distribution majeur avec un leader mondial du biocontrôle

The Koppert logo, consisting of the brand name in a bold, dark green sans-serif font.**Distribution****Co-développement  
de nouveaux  
produits**

### Une expertise mutuelle et une parfaite synergie

€ 500M de C.A., 2 750 employés, 30 filiales, 20% de croissance annuelle, et distribution dans plus de 100 pays

### Droits de distribution exclusifs pour Koppert pendant une période de 5 ans

Vignes et cultures maraîchères en serres et en plein champ

18 pays européens (France, Pays-Bas, Allemagne, Italie...) et les États-Unis

Lancement en 2026 et déploiement progressif

Lancement des discussions sur le co-développement de nouvelles solutions biofungicides pour les cultures couvertes par l'accord

**Des opportunités de croissance significatives dans les années à venir**

**Production**

\*Contract Development Manufacturing Organizations

Début de la production sur le site d'Amoéba à Chassieu (France)...

... et ensuite passage à l'échelle avec des partenaires CDMO\* européens avec lesquels nous travaillons déjà

# AMOÉBA x SYNGENTA

## Signature d'un protocole d'accord avec Syngenta pour les cultures céréalières



### Un leader mondial des solutions à destination des agriculteurs

Un Groupe spécialisé dans la protection des cultures et les semences agricoles

Chiffre d'affaires 2024 de la division Agro : 11,4 Mds€

Présence dans près d'une centaine de pays

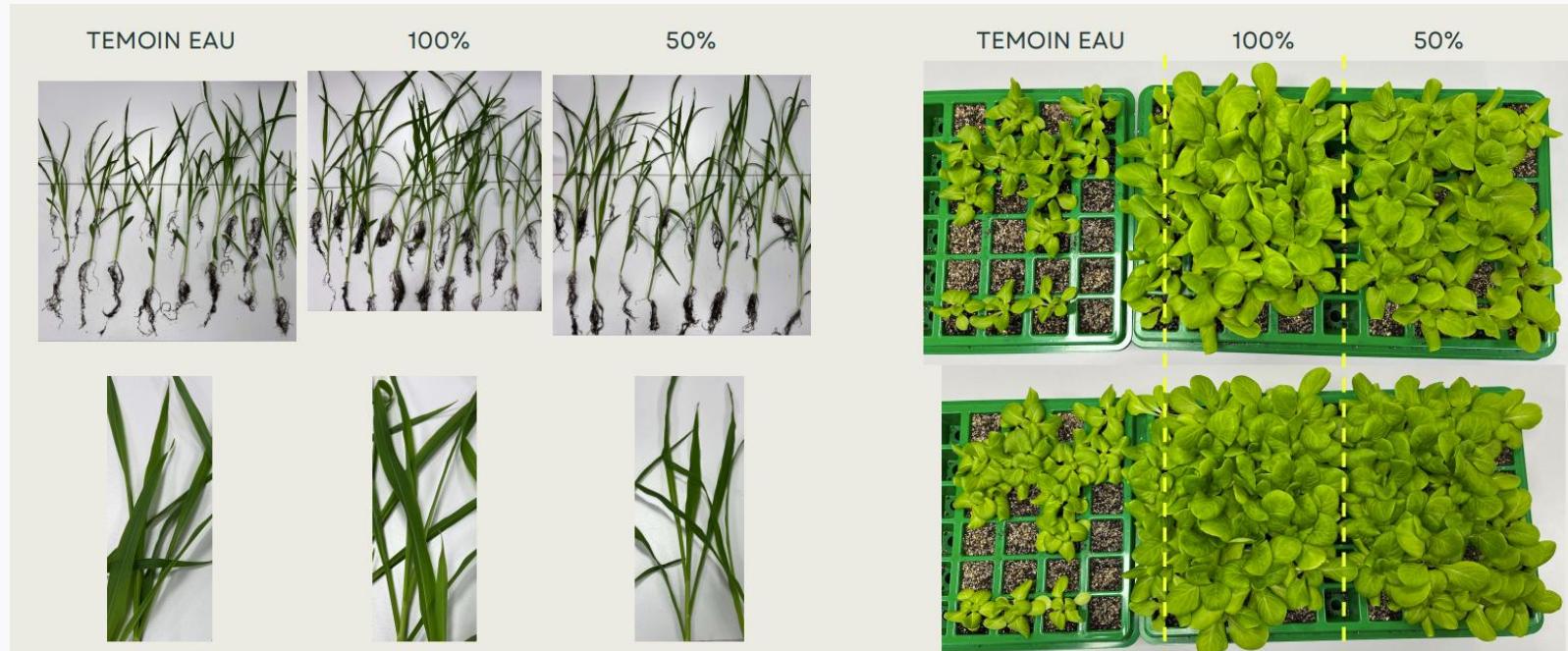
### Principaux aspects du protocole d'accord :

- ✓ Développer et commercialiser des solutions biofungicides innovantes, à partir de la substance active biofungicide d'Amoéba, à destination du marché européen des céréales.
- ✓ L'objectif initial sera de protéger les cultures de blé contre ses principales maladies (rouille jaune et la septoriose) dans l'Union européenne et Royaume-Uni à partir de 2028 puis de l'étendre à d'autres céréales et cultures de plein champ.
- ✓ Syngenta et Amoéba ont l'intention de signer un accord de distribution au printemps 2026.

# ET NOUS AVONS UN POTENTIEL GAME CHANGER...

## Développement à court terme : Lancement d'une innovation biofertilisant

Des premiers résultats prometteurs :



### Modèle maïs

Avec un traitement à 100 % :

**+16%** de longueur, **+42%** de biomasse aérienne, **+17%** de biomasse racinaire

### Modèle salade

Avec un traitement à 100 % :

**+46%** de longueur, **+111%** de biomasse aérienne et **+58%** de biomasse racinaire

## Un segment de marché supplémentaire pour optimiser l'utilisation de l'outil industriel

**1 kg** de substance active

=

**5 litres** de biocontrôle

+

**90 litres** de biofertilisant

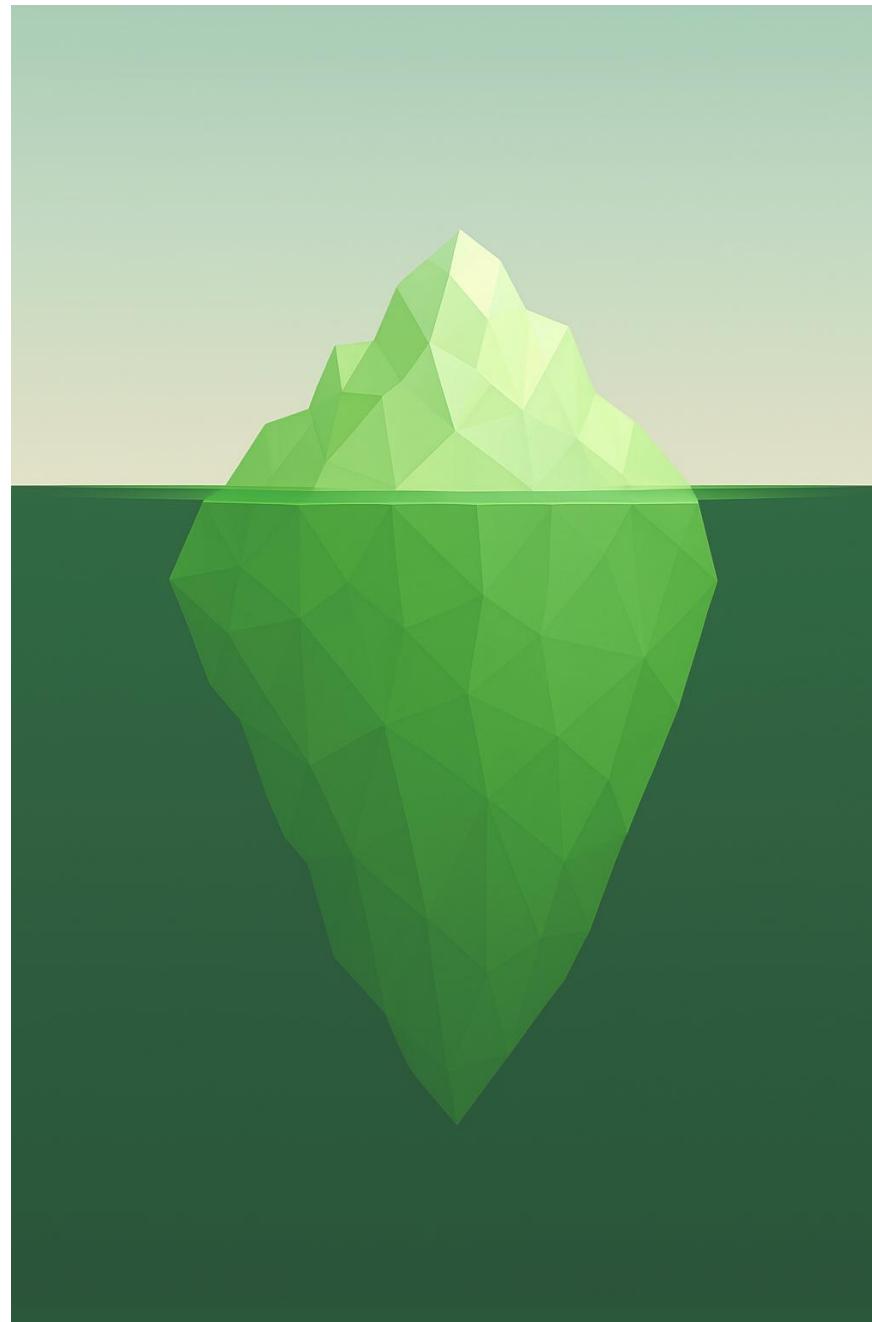
Optimiser en même temps les revenus et les coûts de production

Process réglementaire simplifié

Etudes et essais complémentaires +/- 6 mois

Potentiel de lancement : 2026-2027

# LE POTENTIEL DU BIOCONTRÔLE COMMENCE SEULEMENT À ÊTRE EXPLOITÉ



## Accord avec Koppert :

Vignes et cultures légumières, dans 18 pays européens et aux États-Unis

## MoU avec Syngenta :

Blé dans l'Union européenne et au Royaume-Uni

## Discussions déjà engagées pour :

- Co-développement de nouveaux produits avec Koppert et Syngenta
- Développement sur autres céréales et cultures industrielles avec Syngenta
- Cultures (fruits...) et /ou zones géo. (Asie, AMSUD...) non couvertes par les accords
- Potentiel de développement pour le gazon
- Potentiel de développement sur le marché des particuliers

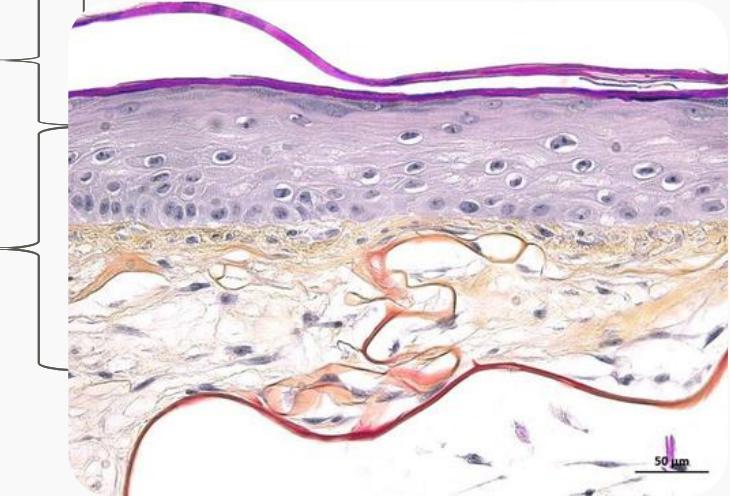
## Biofertilisant

# PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

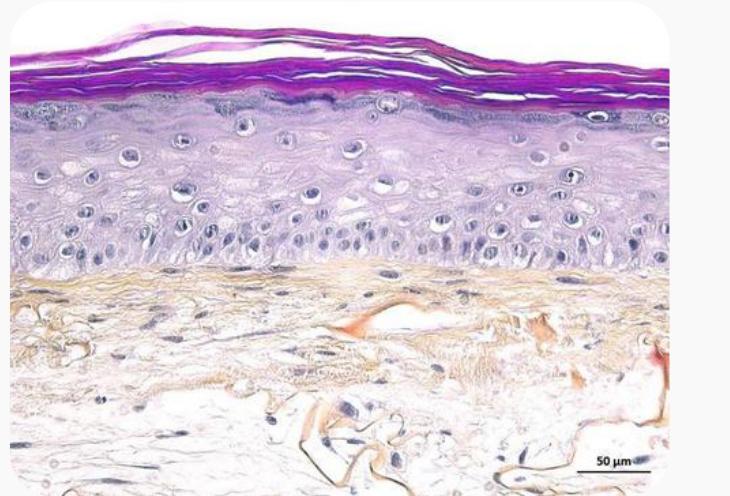
Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés

**Octobre 2023 - Etudes in-vitro remarquables**

**Une peau restructurée en profondeur**



Peau mature non traitée



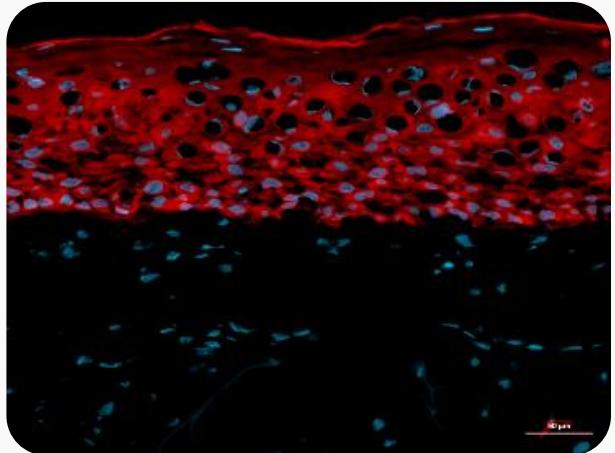
Peau mature traitée

**Effet anti-âge**

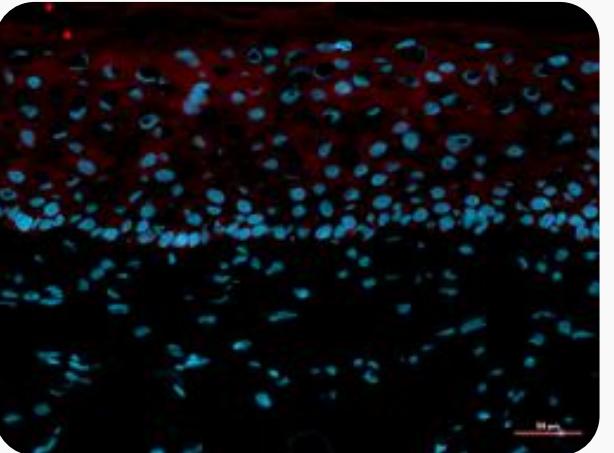
	Filaggrin	Loricrin	Ki67	COL VII	HA (Dermis)	HA (Epidermis)	HA (Total skin)
Peau jeune	100	100	100	100	100	100	100
Peau agée	19	67	66	4	95	74	73
Peau agée traitée	87	99	112	265	107	123	101

**Effet anti-UV**

Peau jeune irradiée aux UV



Peau jeune traitée puis irradiée aux UV



# PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés

## Mai 2024 – l'étude clinique confirme les excellents essais in-vitro

**Résultats** des essais cliniques justifiant des allégations très fortes dans le domaine de la cosmétique anti-âge :

- « amélioration de l'épaisseur du derme »
- « effet réparateur sur le derme superficiel »
- « amélioration de la texture du derme »
- « amélioration de la densité de la peau »
- « amélioration de la fermeté et de l'éclat de la peau »
- « amélioration de la texture et de l'élasticité de la peau »
- « anti-rides »

## Réduction des rides après 28 jours



Photos de l'Institut d'Expertise Clinique (IEC) de Lyon, réalisées avec l'appareil professionnel ci-contre :



Newtone Technologies

# AMOÉBA x ORIENTAL BEAUTY VALLEY

**Signature d'un accord avec Metron Technology, une filiale du leader chinois des cosmétiques**

## Un acteur stratégique dans le domaine des cosmétiques en Chine

Le groupe Oriental Beauty Valley est un centre d'excellence industrielle basé à Shanghai, soutenu par les autorités chinoises.

Il regroupe plus de 1 000 entreprises (dont L'Oréal et Shiseido) dans le domaine de la beauté et du bien-être.



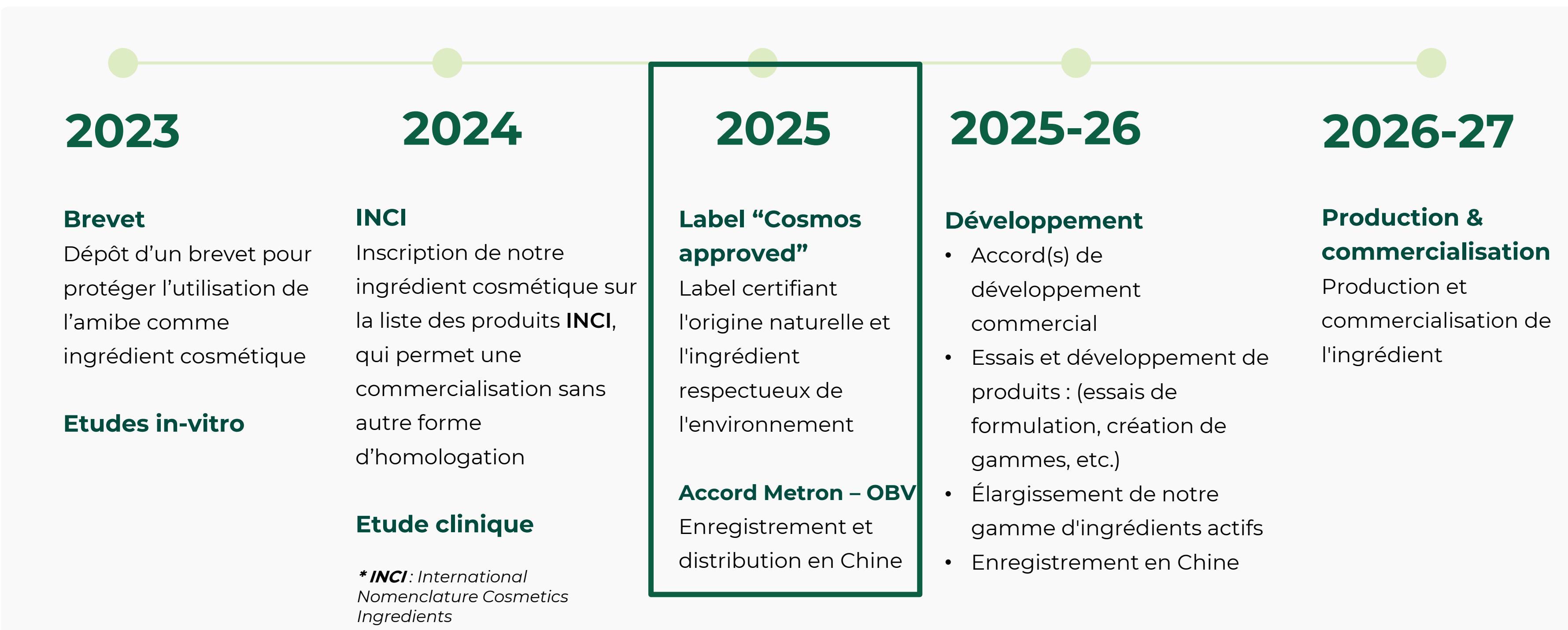
## Deux objectifs majeurs

- ✓ Sur le plan réglementaire : approbation de l'ingrédient cosmétique d'Amoéba en Chine (2ème marché mondial de la cosmétique, estimé à 85 milliards d'euros)
- ✓ Sur le plan commercial : priorité accordée à Metron Technology afin de distribuer l'ingrédient sur le territoire chinois

S'il est approuvé en Chine, l'ingrédient cosmétique d'Amoéba pourrait alors être utilisé dans le monde entier, ouvrant la voie à de futures collaborations avec des groupes internationaux désireux d'utiliser les mêmes formules partout dans le monde.

# PROTECTION DE LA PEAU (ANTI-ÂGE / ANTI-UV)

Innovation récente et prometteuse aux effets prouvés



# UN RENFORCEMENT MAJEUR POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AMOÉBA

**Une personnalité aux multiples domaines d'expertise dans l'industrie des cosmétiques et de la beauté**

## Charlotte FRANCERIES



### Une actrice majeure du monde de la cosmétique et de la communication

#### ✓ 25 ans au sein du groupe L'Oréal

- Directrice du marketing international de Vichy
- Directrice du marketing international skin care L'Oréal Paris
- Directrice générale internationale de Biotherm
- Directrice générale France Yves Saint Laurent Beauté
- Directrice générale internationale Roger et Gallet
- Directrice générale internationale L'Oréal Paris

#### ✓ 7 ans au sein de la filiale française du groupe McCann (l'une des principales agences de publicité et de communication au monde)

- Actuellement présidente de l'agence française du Groupe
- Responsable monde du compte L'Oréal

# UNE SOCIÉTÉ SOLIDEMENT ACCOMPAGNÉE

## Conseil d'administration



**Benoit VILLERS**

Président



**Valérie LORENTZ-POINSOT**

Ex-CEO Laboratoires Boiron



**Charlotte FRANCERIES**

Présidente McCann France  
Ex-top management L'Oréal



**Patrice SELLES**

Ex-Directeur Syngenta  
Ex-CEO Biotalys



**Quentin HUA**

Membre du CODIR de  
Boiron



**Jean-Marc PETAT**

Ex-Directeur BASF Agro-  
France

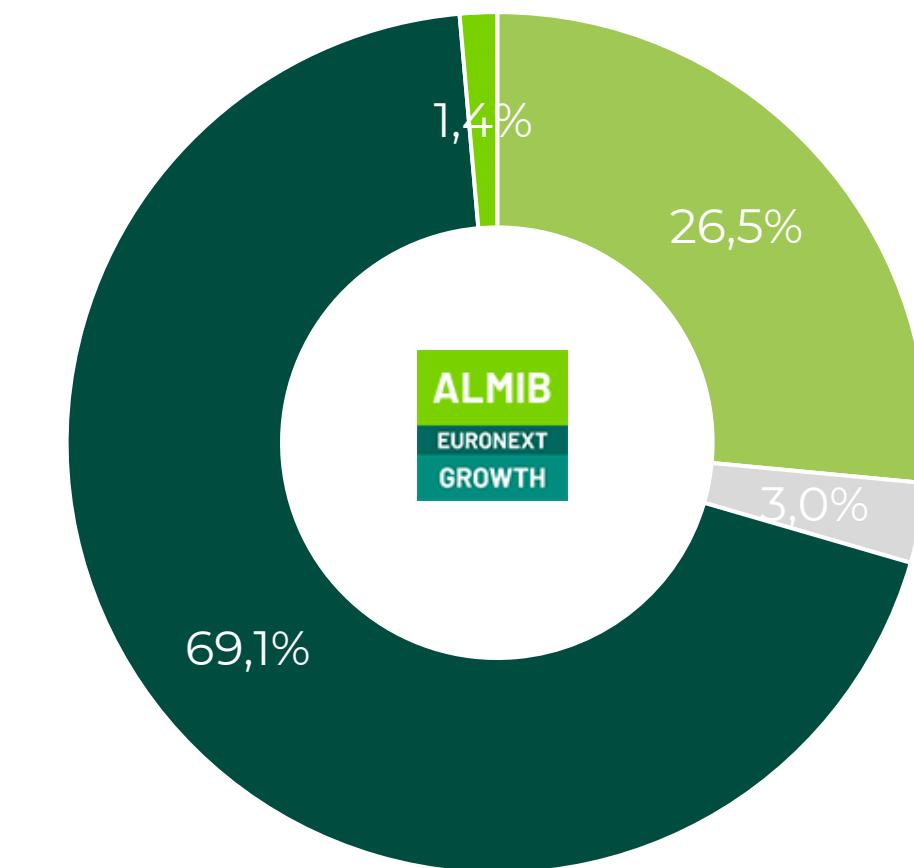


**Valérie FILIATRE**

Ex-DGA Amoéba

## Répartition de l'actionnariat post-augmentation de capital

(au 23 juillet 2025)



■ Nice & Green    ■ Management  
■ Flottant            ■ Koppert

**Capitalisation boursière : 70 m€**

# CARNET DE L'ACTIONNAIRE

- Cours au 28/11/2025 :**

0,965 €

- Nombre d'actions :**

68 919 250 (24 juillet 2025)

- Capitalisation boursière :**

70 M€

- Volume journalier moyen**

380 000 titres échangés par jour en 2025

(+186% par rapport à 2024)



## 4 bureaux d'analyses suivent Amoéba :



EuroLand  
Corporate



KBC  
Securities



EDISON  
BRILLIANT KNOWLEDGE



PORTZAMPARC  
BNP PARIBAS GROUP

Achat

Achat

Achat

A conserver

## Objectif de cours moyen : 1,70 €

(consensus FactSet)

# POURQUOI INVESTIR...

**La seule entreprise au monde dédiée à la culture des amibes**

## Une expertise technologique unique

- ✓ Seule entreprise capable de cultiver une amibe à l'échelle industrielle.
- ✓ Technologie exclusive permettant à l'amibe de vivre et de se reproduire.

## Une exclusivité mondiale

- ✓ La seule entreprise privée au monde à exploiter les applications positives des amibes.
- ✓ Une alternative innovante dans un domaine où des centaines d'entreprises se concentrent sur les protéines, les algues et d'autres ressources...

## Une position de leader

- ✓ Des avantages concurrentiels découlant d'une spécialisation et d'une expertise uniques.
- ✓ Plusieurs années d'avance sur les concurrents potentiels.

## Un potentiel de croissance

- ✓ Des domaines en expansion, de l'agriculture aux cosmétiques, avec des ouvertures potentielles dans d'autres secteurs, tels que les applications médicales.



Amoéba



[amoeba-nature.com](http://amoeba-nature.com)



[amoeba@actus.fr](mailto:amoeba@actus.fr)

# DISCLAIMER

References herein to this presentation (the “Presentation”) shall mean and include this document, any oral presentation accompanying this document provided by Amoeba SA (the “Company”), any question-and-answer session following that oral presentation and any further information that may be made available in connection with the subject matter contained herein.

This Presentation has been prepared by the Company and is for information only. This document does not purport to contain comprehensive or complete information about the Company and is qualified in its entirety by the business, financial and other information that the Company is required to publish in accordance with the rules, regulations and practices applicable to companies listed on the multilateral trading facility of Euronext Growth, including, in particular, the risk factors set out in the universal registration document (the “URD”) filed with the French Financial Markets Authority (Autorité des marchés financiers) (the “AMF”) on April 18, 2023 under number D.23-0296, and in any other periodic report, which are available free of charge on the websites of the Company (<https://amoeba-nature.com>) and the AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Information and other data appearing in such publications, and certain figures and numbers appearing in this document have been rounded. Consequently, the total amounts and percentages appearing in tables and elsewhere may not necessarily equal the sum of the individually rounded figures, amounts or percentages.

No representation, warranty or undertaking, express or implied, is made as to the accuracy, completeness or appropriateness of the information and opinions contained in this Presentation, or its use for any purpose, and no reliance should be placed on any information or opinions contained herein. The Company, its subsidiaries, its advisors and representatives accept no responsibility for and shall not, under any circumstance, be held liable for any loss or damage that may arise from the use of this document or the information or opinions contained in it. In particular, this document contains information on the Company’s markets and competitive position, and more specifically, on the size of its markets. This information has been drawn from various sources or from the Company’s own estimates which may not be accurate and thus no reliance should be placed on such information. Any prospective investors must make their own investigation and assessments and consult with their own advisors concerning any evaluation of the Company and its prospects, and this document, or any part of it, may not form the basis of or be relied on in connection with any investment decision.

The information and opinions contained in this document are provided as of the date of this document only and may be updated, supplemented, revised or amended, and thus such information is subject to change at any time. Neither the Company, its subsidiaries, directors, officers, employees, agents, affiliates nor its advisors, nor any other person is under any obligation to update the information, statements or opinions contained in this Presentation. Nothing contained in this Presentation is or should be relied upon as a promise or representation as to the future.

All statements in the Presentation other than statements of historical fact are or may be deemed to be forward-looking statements. These forward-looking statements are not guarantees of future performance and involve a number of known and unknown risks and uncertainties. These risks and uncertainties, and other factors, could adversely affect the outcome of the forward-looking statements, and actual results could differ materially from those contemplated in the statements. As a result, you are cautioned not to rely on such forward-looking statements. Forward-looking statements speak only as of the date of this document and the Company expressly disclaims any obligation or undertaking to update or re-issue any forward-looking statements contained in this Presentation.

This Presentation does not constitute or form any part of any offer to sell, or the solicitation of an offer to buy or subscribe for, any shares or securities in the Company, in the United States or in any other jurisdiction.

All persons accessing this document are deemed to agree and comply with all the limitations and restrictions set out above.